

Carte d'identité de la formation

Diplôme

› Master 1 / Santé publique

Nombre de places

› Environ 30

Public concerné

› Uniquement adultes en reprise d'études
› Possibilité d'accès dans le cadre d'une validation des acquis (VAPP)

Modalités d'enseignement

La formation est enseignée essentiellement via internet. Les stagiaires organisent leur temps de travail sur la formation comme ils le souhaitent. Toutefois :

- › il faut respecter les dates de rendu des exercices ;
 - › environ 10h de visio-conférence en temps réel ;
 - › la semaine de révisions du 1er semestre (mi-octobre) et la semaine de révision du 2ème semestre (fin mars) sont organisées sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts)
 - › les examens du 1er semestre (mi-décembre) et du 2ème semestre (fin mars/début avril) ainsi que les rattrapages (fin juin) sont organisées sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts).
- En revanche, la soutenance de stage (fin juin/début juillet) peut être organisée par visioconférence.

Organisation de la formation

- › Les enseignements théoriques se déroulent de septembre à mars.
- › Deux séances de regroupement, d'une durée d'une semaine chacune, sont obligatoires. Elles ont lieu en octobre et en mars, sur les sites de regroupement.
- › Les premières sessions d'examens sont organisées au terme des enseignements théoriques à la fin de chaque semestre. La seconde session se déroule à la fin du mois de juin de l'année de formation.
- › Le stage, d'une durée minimale de 8 semaines, se déroule d'avril à juin. La soutenance orale (qui peut se faire par visio-conférence) a lieu entre la fin du mois de juin, et le début du mois de juillet.

Le 1^{er} semestre est consacré à l'acquisition des outils fondamentaux de la santé publique. Le second semestre se concentre sur l'approfondissement des diverses disciplines. Le temps d'enseignement est réparti entre des enseignements théoriques, pratiques et des projets sur études de cas pratiques. Le stage de 8 semaines conclut l'année.

*Des allocations d'études sont proposées par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), renseignements sur le site de l'enseignement à distance de l'ISPED.
Plus d'informations sur les dispositifs de la formation continue sur notre site internet*

L'enseignement est équivalent à 500h de cours théorique et environ 500h de travail personnel. Il s'adresse exclusivement aux stagiaires inscrits en formation continue. Prévue sur un an (deux semestres), la formation peut-être envisagée sur deux ans pour les stagiaires en activité. L'obtention de certains diplômes universitaires (DU) dispensés via Internet par l'ISPED permet la validation de certaines UE du Master 1.

Il est impératif :

- de pouvoir consacrer 50h (études des UE et travail personnel) hebdomadaires à la formation (si organisation du M1 sur 1 an)
- d'avoir des connaissances de base en informatique et bureautique
- de pouvoir se connecter de façon régulière à Internet
- de s'engager à se rendre 3 fois dans l'année sur un des sites de regroupement à choisir au moment du dépôt de la candidature (regroupements et examens) même en cas d'organisation de la formation sur deux ans.

Sites de regroupement 2018 - 2019*

- › Bénin : Université d'Abomey-Calavi de Cotonou
 - › Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou
 - › Côte d'Ivoire : Abidjan
 - › France : ISPED - Université de Bordeaux
- *ouverts en fonction du nombre d'inscrits.

Tarifs

- › Validation en un an : droits de scolarité* + Frais de formation : 4700€**
- › Organisation en deux ans : annuellement, droits de scolarité* + Frais de formation : au prorata des heures à suivre.
- › En cas de validation de certains DU de l'ISPED, et/ou de redoublement, les frais de formation du M1 sont au prorata des heures restant à valider.

* à titre indicatif, pour l'année universitaire 2018-2019, les droits de scolarité s'élèvent à 243€. De plus, il est possible que, pour les étudiants étrangers hors UE, ces frais soient majorés.
** à titre indicatif pour 2018-2019. Les frais éventuels de transport, de visa et de séjour lors des regroupements et examens sont à la charge des candidats sélectionnés.

La validation préalable des DU :

- «Méthodes et pratiques en épidémiologie»
- «Méthodes statistiques en santé»,
- «Méthodes de régression en épidémiologie»
- «Méthodes de gestion des bases de données»

enseignés par l'ISPED via Internet, donne lieu à une réduction des frais de formation.

Consulter le tableau des équivalences des UE

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Dossiers de candidature

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique FORMATION puis MASTER SANTE PUBLIQUE puis MASTER 1 @

- › Retrait et dépôt des dossiers de candidature : à partir du 22 avril 2019 <https://apoflux.u-bordeaux.fr/etudiant/index.php?profil=>
- › Envoi des dossiers complétés avant le 22 mai 2019
- › Dépôt des candidatures à une allocation AUF via le site de l'AUF <https://www.auf.org/>

Résultats d'admission au plus tard le 22 juin 2019

Contacts

Responsable pédagogique

› Marta Avalos

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Assistante pédagogique

› Céline Voix
celine.voix@u-bordeaux.fr

Service formation continue ISPED

› Sylvie Valero
sylvie.valero@u-bordeaux.fr
05 57 57 45 23

Lieu de la formation

Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement - ISPED
146 rue Léo Saignat
CS61292
33076 Bordeaux Cedex (France)

MASTER

université
de BORDEAUX

Bordeaux school of public health
ISPED
Institut de Santé Publique
d'Épidémiologie et de Développement



Santé publique
Master 1

via Internet

Objectifs de la formation

L'objectif général du Master mention Santé Publique est de former des futurs professionnels et chercheurs dans les principaux domaines disciplinaires de la santé publique capables de comprendre, d'analyser et de traiter les problèmes de santé de la population dans une approche globale et pluridisciplinaire. Cette 1ère année de formation, commune aux différents parcours du Master, initie les stagiaires de la formation continue venant de cursus variés à une culture générale en santé publique.

Modalités de suivi

L'enseignement est conçu pour être dispensé en ligne via internet par l'intermédiaire de la plateforme d'enseignement à distance de l'ISPED et offre une qualité d'apprentissage facilitée et personnalisée. Fort d'une expérience de

- › plus de 20 ans dans l'enseignement de la santé publique,
- › plus de 15 ans dans l'enseignement à distance,
- › plus de 10 dans la formation du Master 1 en e-learning,

l'ISPED assure un accompagnement individuel à chaque étudiant, qui bénéficie d'un tutorat personnalisé.

Public concerné

Cette formation s'adresse à des professionnels du secteur médical et médico-social souhaitant acquérir des savoirs et savoir-faire dans le champ de la santé publique. Les professionnels souhaitant effectuer le Master 1 Santé publique en EAD (enseignement à distance) doivent être titulaires d'une licence, ou son équivalent, obtenu dans le cadre d'une VAPP (validation des acquis professionnels et personnels).

Pour les professionnels en activité, l'enseignement *via* Internet permet de compléter un cursus tout en poursuivant une activité professionnelle. Des aménagements de temps sont prévus pour permettre l'étalement du Master 1 sur deux années en cas de besoin.

Sélection des candidatures

- › Cursus du candidat à partir du Baccalauréat : notes, appréciations, et contenu de la formation
- › Parcours professionnel
- › Adéquation du projet professionnel à la formation (lettre de motivation et CV)
- › Expériences parallèles dans des domaines liés (investissement associatif, stages...).
- › Avoir déjà expérimenté l'apprentissage par une formation à distance *via* Internet est apprécié.

La sélection des candidats se fait sur dossier. Si nécessaire, un entretien (en face à face, par téléphone ou visio-conférence) avec la responsable pédagogique de la formation est organisé

Compétences acquises

- › L'enseignement permet aux stagiaires de la formation continue d'approfondir leur compréhension des questions de santé publique et de pouvoir mener des activités qui concourent :
- › à la mise en œuvre des techniques classiques de description et d'analyse des problèmes sanitaires et sociaux par une approche pluridisciplinaire comportant une orientation tant quantitative (épidémiologie, statistiques, informatique...), que qualitative (économie, sociologie, psychologie ...),
- › la lecture critique de l'information en santé publique.

Points forts de la formation

Formation pluridisciplinaire permettant l'acquisition d'un large spectre de connaissances en santé publique

Formation ouverte aux professionnels de santé licenciés (ou équivalent) de disciplines variées (sciences médicales et paramédicales, biologie, sciences humaines et sociales, statistique, économie-gestion)

Diplôme identique à celui délivré dans le cadre de l'enseignement en présentiel

Formation adaptée au rythme des professionnels en reprise d'études

Conditions de candidature

- › Les stagiaires de la formation continue ¹:
 - professionnels du secteur médical ou paramédical
 - ayant obtenu un niveau licence ou ayant travaillé dans le champ de la santé publique
 - et précisant clairement l'intérêt de cette formation dans le parcours professionnel.

¹Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des adultes en reprise d'études. Cela concerne :

- les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique
- les demandeurs d'emploi
- les non-salariés
- les particuliers

Pour les demandes de devis, de dossier de financement à faire compléter par l'ISPED, merci de vous rapprocher avant la réponse à votre candidature de la responsable du service Formation Continue de l'ISPED : Sylvie VALERO

Parcours préconisés en Master 2 à l'ISPED

- › Epidémiologie
- › Santé Internationale
- › Santé publique en e-learning

La sélection des candidatures aux master 2 est effectuée sur dossier.

Suivi personnalisé pour chaque stagiaire grâce à la disponibilité des enseignants et l'attribution d'un tuteur

Stage d'insertion professionnelle en santé publique de fin d'année d'au moins 8 semaines visant la mise en pratique des démarches et méthodes abordées dans les cours théoriques

Possibilité de faire le stage à l'international ou au sein de l'entreprise qui emploie l'étudiant

Fort recrutement dans les pays du Sud

Structure de la formation

Semestre 1

Unités d'enseignement - Sept/Déc (30 ECTS)

- › Fondamentaux en santé publique (80h)
- › Approches quantitatives en santé publique (80h)
- › Régulation économique de la santé publique (60h)
- › Recueil des données : méthodes et application informatique (50h)
- › Sciences humaines et sociales pour la santé publique (30h)

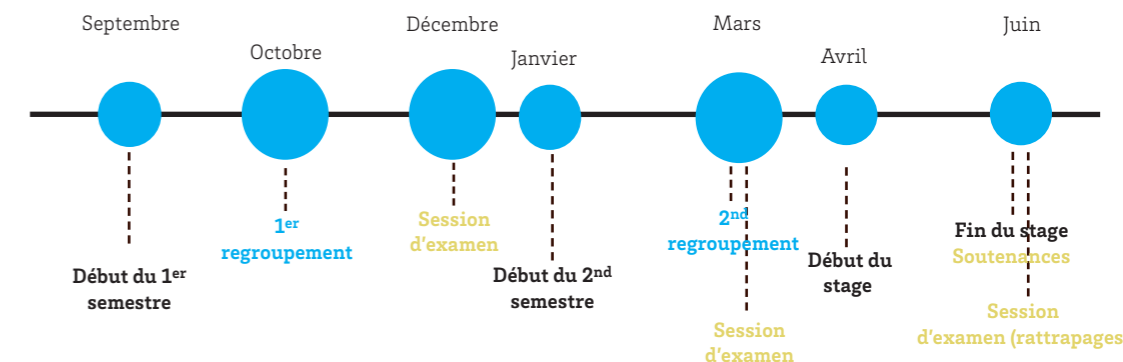
Semestre 2

Unités d'enseignement - Janv/Mars (21 ECTS)

- › Projets tutorés en santé publique (20h)
- › Mise en application des bases en épidémiologie (30h)
- › Tests statistiques (30h)
- › Méthodes de régression (30h)
- › Système de gestion de bases de données en santé (30h)
- › Introduction à l'évaluation en santé (30h)
- › Promotion de la santé (30h)

Stage - Avril / Juin (9 ECTS)

- › Stage d'insertion professionnelle en santé publique



Perspectives

Cette première année de master a été conçue pour permettre :

- › de pourvoir à des postes de chargés d'étude en santé publique (certains postes étant ouverts à un niveau BAC +4)
- › d'acquérir les compétences pluridisciplinaires nécessaires pour une reconversion dans le champ de la santé publique
- › de poursuivre en seconde année de Master dans le champ de la santé publique, à l'ISPED (à Bordeaux ou *via* internet), ou au sein d'autres universités.